

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 10/10/2025 - 10012 - 2016 B 00905 - 821 497 575 - 2M DISTRIBUTION

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2M DISTRIBUTION Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise avenue Charles de Gaulle 76760 YERVILLE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 2 1 4 9 7 5 7 5 0 0 0 1 8 Néant *

Exercice N clos le, 31/12/2024

Table with columns: Description, Code, Brut (1), Amortissements, provisions (2), Net (3). Rows include Capital souscrit non appelé, Frais d'établissement, Concessions, terrains, participations, stocks, créances, etc.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN

Acte déposé le : 10 OCT. 2025



Certifié conforme le président [Signature]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2M DISTRIBUTION		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)	DA		5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		153 176	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		3 674	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		162 350
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		30 043	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		2	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		17 389	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		194 457	
	Dettes fiscales et sociales	DY		12 253	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA		3 140		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		257 286	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		419 637	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G		215 868		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

				Exercice N			
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Désignation de l'entreprise : SAS 2M DISTRIBUTION							
Néant <input type="checkbox"/> *							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	1 608 414	FB	FC	1 608 414
	Production vendue	biens *	FD		FE	FF	
		services *	FG		FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	1 608 414	FK	FL	1 608 414
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 887
	Autres produits (1) (11)					FQ	674
						FR	1 610 975
		Total des produits d'exploitation (2) (I)					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 250 392
	Variation de stock (marchandises)*					FT	5 393
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	56 441
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	181 675
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 833
	Salaires et traitements*					FY	80 339
	Charges sociales (10)					FZ	24 674
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (14)			GA	4 481
			- dotations aux provisions*			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	107
					GF	1 607 646	
		Total des charges d'exploitation (4) (II)					
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 521
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
		Total des produits financiers (V)					
					GP	1 521	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	410
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
		Total des charges financières (VI)					
					GU	410	
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					
					GV	1 110	
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					
					GW	4 440	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS 2M DISTRIBUTION		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)				HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)		HK		
				766		
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL		
				1 612 497		
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM		
				1 608 823		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)						
				HN		
				3 674		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
					150	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31 Décembre 2024 ont été établis selon les normes définies par le règlement ANC 2022-06 relatif au plan comptable général et ses règlements modificatifs, la loi n° 83-353 du 30 Avril 1983 et le décret 83-1020 du 29 Novembre 1983.

ANNEXE SIMPLIFIÉE au BILAN et au COMPTE de RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 dont le total est de 419 623 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 3 674 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

A. Immobilisations incorporelles et corporelles

Conformément au règlement 2002-10 du Comité de Réglementation Comptable, la société applique les nouvelles règles comptables relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées suivantes :

- Logiciel et site internet	3 à 5 ans
- Matériel et outillage	2 à 3 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers	2 à 7 ans
- Matériel de transport	3 à 4 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 ans

B. Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou à la valeur de réalisation, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Au 31 décembre 2024, une dépréciation à hauteur de 5 350 € a été constatée.

C. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Au 31 décembre 2024, une dépréciation à hauteur de 307 € a été constatée.

D. Changement de méthode

Au cours de l'exercice ou par rapport à l'exercice précédent, il n'y a eu ni changement de méthode d'évaluation ni changement de méthode de présentation.

**certifié conforme
le président**



Règles et méthodes comptables

E. Faits caractéristiques de l'exercice

Au 20 décembre 2024, Monsieur GOMES a cédé l'intégralité de ses 400 actions, représentant 40 % du capital social de la société 2M Distribution, à la société MOON, détenue et représentée par Monsieur MARCHAIS, pour un montant de 100 000 €.

Parallèlement, Monsieur MARCHAIS a apporté à la société MOON la totalité de ses 200 actions, représentant 20 % du capital social de 2M Distribution.

Ainsi, à la clôture de l'exercice, la société MOON détient 600 actions, soit 60 % du capital social. Par l'intermédiaire de sa société MOON, Monsieur MARCHAIS devient l'actionnaire majoritaire de la SAS 2M Distribution.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 802	11 376	4 550	12 629
Immobilisations incorporelles	5 802	11 376	4 550	12 629
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 481			1 481
- Installations générales, agencements aménagement divers	7 466			7 466
- Matériel de transport	5 973	32 000		37 973
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 861			7 861
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	22 780	32 000		54 780
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	28 583	43 376	4 550	67 409

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 422	1 971	4 550	1 843
Immobilisations incorporelles	4 422	1 971	4 550	1 843
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 393	88		1 481
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 227	239		7 466
- Matériel de transport	5 915	2 173		8 089
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 849	11		7 861
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	22 385	2 511		24 896
ACTIF IMMOBILISE	26 806	4 482	4 550	26 739

Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	1 971	2 511	4 482
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	1 971	2 511	4 482
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés	4 550		4 550
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice	4 550		4 550

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 82 511 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	58 840	58 840	
Autres	11 560	11 560	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	12 111	12 111	
Total	82 511	82 511	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir	128

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Stock de marchandises	2 422
Stock Showroom	2 928
TOTAL	5 350

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciation des créances clients	307
TOTAL	307

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 5,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 239 897 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	30 043	6 015	24 028	
Emprunts et dettes financières divers (*) (3	3		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	194 458	194 458		
Dettes fiscales et sociales	12 253	12 253		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 140	3 140		
Produits constatés d'avance				
Total	239 897	215 869	24 028	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercic	32 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice do	1 957			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fnp	124
Intérêts courus	3
Dettes provisio. pour cong	2 479
Charges sociales sur con	309
Autres charges a payer	1 212
Rabais remises rist. a acco	2 951
Total	7 078

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Maintenance	12 111		
Total	12 111		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	1 608 414		1 608 414
Produits des activités annexes			
TOTAL	1 608 414		1 608 414

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	571
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	571
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 571 euros

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC. Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Hypothèses retenues :

- Turn-over: faible
- Taux d'actualisation : 3.35%
- Age de départ en retraite : 62 ans

Cet engagement n'a pas fait l'objet d'une provision dans les comptes annuels 2023 et ne comprend pas le président.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

10 OCT. 2025



2M DISTRIBUTION
Société par Action Simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège social : Avenue Charles de Gaulle – ZAC du Bois de l'Arc
YERVILLE (76760)

RCS ROUEN 821 497 575

DECISION DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES DU 18 JUIN 2025

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

AFFECTATION PROPOSEE ET ADOPTEE

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3.674 Euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 3.674 €
- Prélèvement sur le poste « Autres réserves » :9.826 €
(Qui passe ainsi d'un solde de 153.177 €uros à 143.351 €uros)

Affectation

- A titre de dividendes,13.500 €

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 13,50 €uros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} Juillet 2025.

La collectivité des associés reconnaît avoir été informée que ce dividende, qui a donné lieu, en totalité, au paiement de l'acompte susvisé, est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes	Dividendes Par part	Eligibles à l'abattement	Non éligibles à l'abattement
31/12/2023	30.000 €	30 €	30.000 €	0 €
31/12/2022	0 €	0 €	0 €	0 €
DAU 02/11/2022	20.000 €	20 €	20.000 €	0 €
31/12/2021	0 €	0 €	0 €	0 €

certifié conforme
le président

